

## PROGRAMME DE VEILLE 2026 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

### ALERTE N° 77 CONCERNANT FORVIA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié la version 2026 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## FORVIA

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 4 JUIN 2026**

### RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 16 : Augmentation de capital sans DPS par placement privé**

#### **Analyse**

La résolution propose au vote une délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital sans DPS réservée à un cercle restreint d'investisseurs qualifiés, à hauteur de 10% du capital par placement privé sans qu'il soit justifié de situations particulières.



## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2026 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 17 : Option de sur allocation (green-shoe)**

## **Analyse**

La résolution 17 permet de répondre à une demande additionnelle de participation aux augmentations de capital visées notamment dans la résolution 16 qui ne respecte pas elle-même les recommandations de l'AFG.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise version 2026 : I-C 1-2**

*L'AFG n'est pas favorable aux augmentations de capital par placement privé, sauf justification de situations particulières formellement expliquées par la société émettrice (par exemple : augmentations de capital par placement privé limitée à des obligations convertibles).*

- **RESOLUTION 25 : Modification statutaire relative aux censeurs**

## **Analyse**

On peut regretter que soit proposée aux actionnaires une modification statutaire visant à supprimer une disposition exceptionnelle relative aux censeurs tout en maintenant la possibilité de nomination de plusieurs censeurs, ceux-ci siégeant au conseil d'administration sans pouvoir de décision ni responsabilités.

## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2026 : II-D-4**

*La présence de censeurs au conseil doit rester exceptionnelle, et faire l'objet de justifications précises à l'égard des actionnaires préalablement à l'assemblée générale.*



## GOVERNANCE

### 1. Composition du conseil de FORVIA

Le conseil d'administration de FORVIA comportera, à l'issue de l'assemblée générale 83% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Pierre-André de Chalendar	Président	Libre d'intérêts	Nouveau	M	68	FR	1	2030	0	2		M	
	Martin Fischer	Directeur Général	Non libre d'intérêts		M	56	DE	1	2029	1	0			
	Christel Bories		Libre d'intérêts	90%	F	62	FR	2	2028	0	3			M
	Valérie Landon		Libre d'intérêts	100%	F	64	FR	9	2029	0	2	M		
	Penelope Herscher		Libre d'intérêts	100%	F	66	US	9	2029	0	3		M	
	Michael Bolle		Libre d'intérêts	90%	M	65	DE	3	2027	0	1			M
	Meschke Lutz		Libre d'intérêts	100%	M	60	DE	0	2029	0	1	M		
	Judy Curran		Libre d'intérêts	100%	F	65	US	4	2028	0	1	M		
	Jean-Bernard Lévy		Libre d'intérêts	100%	M	69	FR	5	2028	0	2		P	
	Denis Mercier		Libre d'intérêts	90%	M	67	FR	7	2027	0	2			P
	Esther Gaide		Libre d'intérêts	100%	F	65	FR	3	2027	0	2	P		
	Peugeot 1810 rep ; par Robert Peugeot	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	90%	M	76	FR	19	2029	0	3		M	
	Emmanuel Pioche	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	61	FR	9	2029	0	1	M		
	Daniel Bernardino	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	56	PT	9	2029	0	1			M



## 2. Spécificités

- Forme juridique de SE.
- Les statuts de FORVIA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- Comité d'audit intégrant un représentant des salariés de l'entreprise.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

